



Figure 48 : Lézard des souches © Jean-Luc Potiron – Nature'O'Centre

Situation de l'espèce dans la région

Le Lézard des souches, ou Lézard agile, est signalé dans tous les départements de la région. Sa distribution historique couvre une centaine de mailles 10 x 10 km, soit entre 15 et 20 % du territoire régional.

Aujourd'hui, le Lézard des souches est présent dans les landes et forêts du nord-ouest de l'Indre-et-Loire (5 mailles), en Sologne (environ 4 mailles), au nord de la Loire dans le Loir-et-Cher (6 mailles), dans le Perche d'Eure-et-Loir (3 mailles), au nord du Drouais (1 maille), en forêt d'Orléans (7 mailles), en Puisaye (2 mailles) ainsi que dans le Cher, au niveau des vallées du Cher (4 mailles) et de la Loire (3 mailles).

Malgré la régression de l'espèce, on observe une augmentation sensible du nombre d'observations par périodes historiques : 60 données entre 1978 et 1990, 73 entre 1991 et 2000, 83 entre 2001 et 2010, 113 entre 2011 et 2018. Cette hausse du nombre d'observations traduit plus une meilleure prise en compte de l'espèce dans les inventaires, couplée à l'augmentation du nombre de naturalistes réalisant des prospections dans la région ainsi qu'à l'ouverture de nombreux sites internet de saisie des observations.

Note sur les observations de Lézard des souches : la confusion entre le Lézard des souches et le Lézard à deux raies (ou Lézard vert occidental) est un phénomène très fréquent. Il ne s'agit pas d'une situation isolée ou passée, celle-ci perdure encore aujourd'hui à une large échelle. En consultant diverses bases de données en ligne (Faune-France.org ou Observation.org par exemple) on remarque que la majorité des photographies associées à une observation de Lézard des souches réalisée en région illustre en fait des Lézards à deux raies (principalement des femelles). Ce taux d'erreur très élevé sur des observations vérifiables (grâce à la photographie) incite à mettre en doute la majorité des données non vérifiables (sans photographie ni description). Nous encourageons par conséquent les observateurs et observatrices à la plus grande vigilance dans le signalement de cette espèce et à étayer au maximum leurs observations par des photographies.



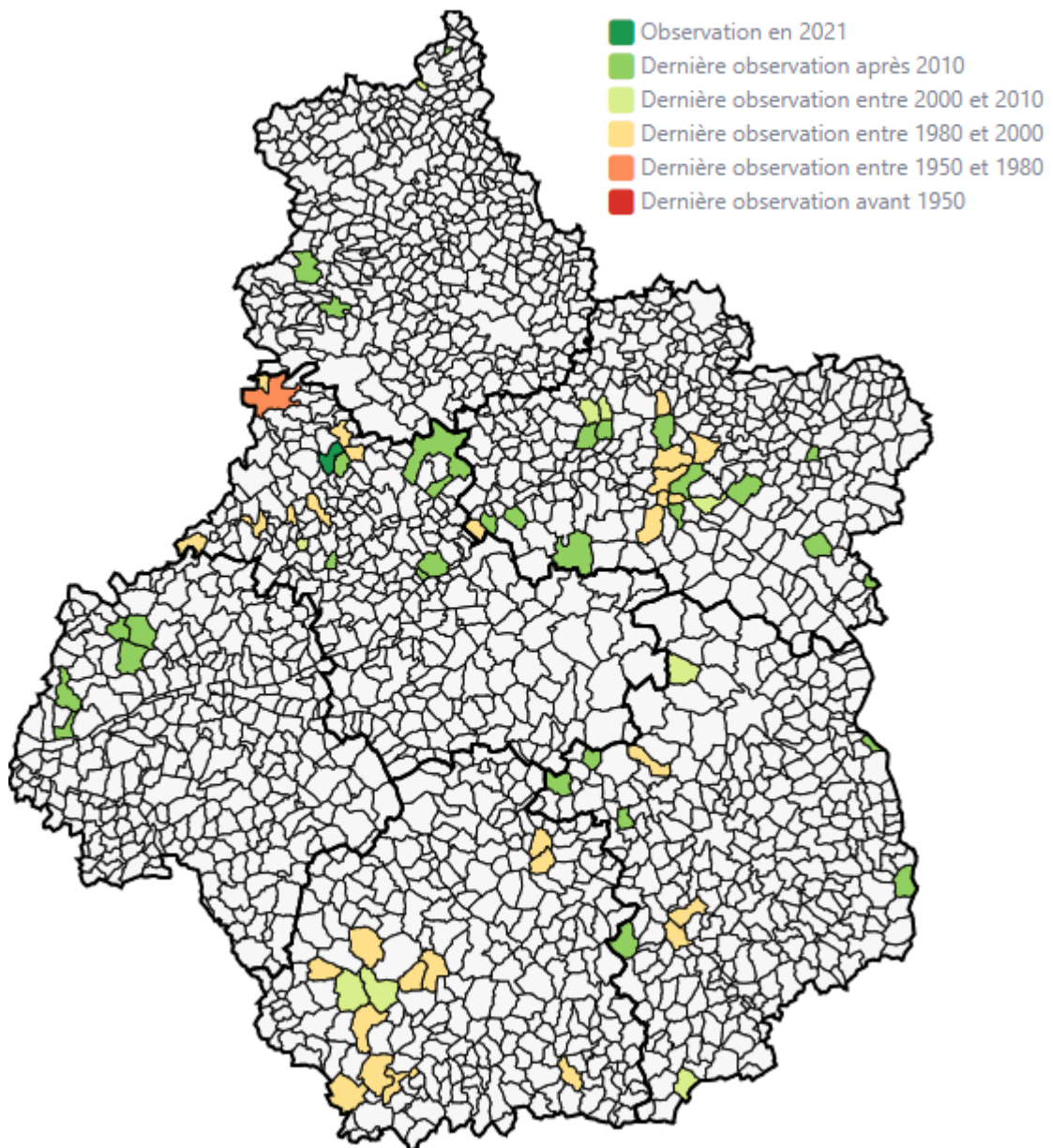


Figure 49 : Carte de répartition communale de l'espèce

<https://naturecentre.org/observatoire/index.php?module=fiche&action=fiche&d=herpeto&id=77600>

Évolution des populations

C'est le reptile qui a le plus régressé en région. En effet, sa répartition a diminué d'environ 60 % en 50 ans et l'espèce n'est plus signalée depuis 2011 que dans 35 mailles atlas (soit 8 % du territoire régional). Une des preuves les plus visibles de cette régression est que ce lézard n'a plus été signalé dans l'Indre depuis 2000.

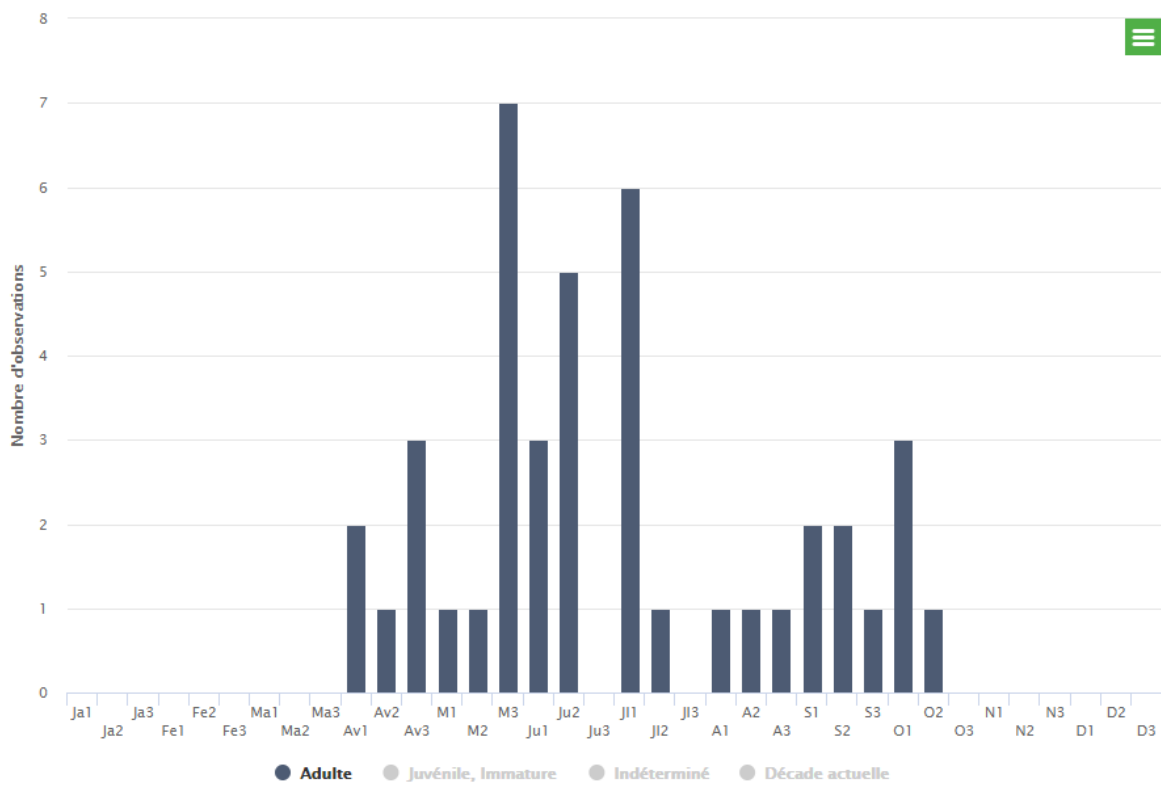
Indice de rareté par département

Le Lézard des souches est considéré comme rare voire disparu dans l'Indre (4 % des mailles 5 x 5 km, non revu depuis 2000, source Obs'Indre). Elle est également rare en Indre-et-Loire (4 % des mailles 5 x 5 km après 2010, source Atlas des Amphibiens et Reptiles d'Indre-et-Loire 2020). Il est très rare dans le Loir-et-Cher (2 % des mailles 5 x 5 km depuis 2010, source Obs'41 et Atlas des Amphibiens et Reptiles du Loir-et-Cher 2017) ainsi que dans le Cher. Il semble moins rare dans le Loiret que dans les autres départements, car favorisé par un climat plus continental.





Lézard des souches - Nombre d'observations par décade au 25/06/2021 (Observé vivant)



Rédaction : Eric Sansault – Association CAUDALIS

Relecture : Daphné Marques – FNE Centre-Val de Loire, André Dutertre - SHT

